

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Synodes, Palais des Archevêques, Place de l'Hôtel de Ville à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

<b>Séance publique du 18 JANVIER 2021 à 8h30</b>	Date de convocation : 12 janvier 2021
--	---------------------------------------

<b>Délibération</b>
<b>N°B2021_01</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>19</b>
<b>Votants :</b>	<b>17</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>17</b>
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie**

**PRESENTS :** BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DURAND Viviane, GOUIRY Catherine, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JAMMES Michel, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTIN Henri, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain

<b>EXCUSES :</b> ALVAREZ Jean-Michel, MARTINAGE Fabienne	<b>EXCUSES AVEC PROCURATION :</b>
<b>EXCUSES EN COURS DE SEANCE :</b>	<b>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :</b>

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : FINANCES – Demande de subventions « Développement Territorial » au Conseil Départemental de l'Aude au titre de l'année 2021**

Jusqu'en 2017, les demandes de subventions au Conseil Départemental de l'Aude étaient réalisées dans le cadre d'un contrat d'agglomération triennal mais cette procédure a été abandonnée.

De ce fait, l'agglomération doit déposer ses demandes annuellement suivant les dispositifs d'intervention classiques.

Une série de dossiers a déjà été déposée pour le volet « eau et assainissement »

Sur la base du Plan Pluriannuel d'Investissements validé par les élus et des projets retenus après arbitrage budgétaire, il est proposé de solliciter l'aide du CD11 pour le volet « développement territorial » sur les opérations suivantes :

Opération	Coût (en € HT)	Aide sollicitée du CD11 (en € HT)
Tranche 2021 Piste cyclable « La Littorale » (tronçons Cuxac d'Aude-Sallèles d'Aude et La Franqui-Leucate Village)	500.000,00	100.000,00
Mise en œuvre du Plan de Référence pour l'Aménagement et le développement Durable du Hameau du Somail (Tranche 2020-2021 : aménagement de la maison Bonnal et du poulailler, amélioration des accès et des circulations)	654.921,00	85.000,00
	1.154.921,00	185.000,00

**A l'unanimité, le Bureau décide :**

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Aude en 2021 pour financer l'ensemble des opérations désignées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

